

Règlement d'épreuve CPJ 2023



Compétition	Championnats de Polynésie des Jeunes
Terrain	<i>Golf Olivier Breaud d'Atimano</i>
Date	Dimanche 29 octobre 2023
Forme de jeu	<i>Simple, Stroke play 18 trous, scores limités à 10 coups / trou</i>
4 Catégories Filles 4 catégories Garçons	U10 - U12 - U14 Benjamins – U16 Minimes
Ouverte à	Tous les jeunes joueurs moins de 16 ans licenciés FFGolf et titulaires du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition. (Ne pas avoir 16 ans ou plus le jour de l'épreuve).
Inscriptions	<p style="text-align: center;">louislestelle@hotmail.com Droit d'inscription : 1500 xpf/personne</p>
Heures des départs	A partir de 8h30
Règlement & Repères des départs	<p>Les parcours sont adaptés aux âges des enfants.</p> <p>Les cadets ne sont pas autorisés pour cette épreuve, les enfants devant être autonomes. Les dispositifs électroniques de mesure de distances sont interdits. Les parents, grand-parents, amis, entraîneurs... doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils.</p> <p>Des officiels pourront être désignés par la FPG pour suivre les parties, candidatures ouvertes à louislestelle@hotmail.com</p>
Prix	<p style="text-align: center;">Les 3 premiers BRUTS seront récompensés 1 trophée pour chaque vainqueur. En cas d'égalité, Play-off sur le trou 9 du compact.</p>
Remise des prix	Dimanche 29 octobre à l'issue de l'épreuve.
Comité de l'épreuve	<p style="text-align: center;">Le comité d'épreuve sera composé de : Bureau FPG : Mataiapo WOHLER, Jean-Marc TRONDLE - Raphael CHING - Jessie VAN BASTOLLER 1 arbitre fédéral : Louis LESSOURD</p>
Recording	<p><i>Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenant à la Règle 6.6.b.- Les joueurs sont invités à attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6.6.c, lorsque le joueur quittera le local de recording.
Clôture des inscriptions	Dimanche 22 octobre 2023 à 19h00